

## Les particularités lexicales du français dans le discours des enseignants universitaires algériens

### The lexical peculiarities of French language in the discourse of Algerian university teachers

الخصائص المعجمية للغة الفرنسية في خطاب أساتذة الجامعات الجزائرية

Bendieb Aberkane Mehdi<sup>1</sup>

Université Les frères Mentouri Constantine

aberkane21@yahoo.fr

تاريخ الوصول 2020/11/19 القبول 2021/01/22 النشر على الخط 2021/09/30

Received 19/11/2020 Accepted 22/01/2021 Published online 30/09/2021

#### Résumé :

Dans le cadre de cet article, nous avons porté notre attention sur l'étude des phénomènes de la variation linguistique en général et plus particulièrement la variation diatopique. En effet, nous avons tenté d'éprouver l'existence des particularités lexicales du français d'Algérie dans les pratiques langagières des enseignants universitaires de langue française. A partir de l'analyse des données authentiques que nous avons recueillies, nous avons pu confirmer que le discours des enseignants enquêtés au sein de la classe ne se conforme pas à la norme préconisée dans les espaces didactiques, il est plutôt submergé de phénomènes liés à la variation régionale. Parmi tous les phénomènes attestés, l'emprunt à l'arabe dialectal représente le phénomène le plus présent dans notre corpus.

Mots clés : variation linguistique, particularisme lexical, emprunt, néologie.

#### Abstract:

In this article, we have focused our attention on the study of the phenomena of linguistic variation in general and diatopic variation in particular. Indeed, we have tried to test the existence of the lexical particularities of Algerian French in the language practices of French university teachers. Based on the analysis of the authentic data we were able to collect, we were able to confirm that the discourse of the teachers surveyed in the classroom does not conform to the norm advocated in didactic spaces, it is rather overwhelmed by phenomena related to regional variation. Among all the phenomena attested, the borrowing from dialectal Arabic represents the most present phenomenon in our corpus.

**Keywords:** linguistic variation, lexical particularism, borrowing, neology.

#### ملخص:

في سياق هذه المقالة، ركزنا اهتمامنا على دراسة ظاهرة التباين اللغوي بشكل عام والاختلاف الجغرافي بشكل خاص. لقد حاولنا فعليا اختبار وجود الخصوصيات المعجمية للغة الفرنسية الخاصة بالجزائر في الممارسات اللغوية لأساتذة الجامعات. استنادًا إلى تحليل البيانات الأصلية التي تمكنا من جمعها، تمكنا من تأكيد أن خطاب الأساتذة الذين شملهم الاستطلاع داخل الفصل لا يتوافق مع المعيار الموصى به في المساحات التعليمية، بل إنه مغمور بالظواهر المتعلقة بالاختلافات الجغرافية. من بين جميع الظواهر التي تم إثباتها، يمثل الاقتراض من اللهجة الجزائرية الظاهرة الأكثر حضوراً في معطياتنا.

الكلمات المفتاحية: الاختلاف اللغوي، الخصوصية المعجمية، الاقتراض، التجديد اللغوي.

<sup>1</sup> - Auteur correspondant: Bendieb Aberkane Mehdi,

Email : aberkane21@yahoo.fr

## 1. Introduction :

La cohabitation de plusieurs langues en Algérie a permis aux sociolinguistes algériens de qualifier la situation linguistique du pays de plurilingue. Que ces langues soient nationales ou étrangères, elles sont toutes présentes sur le marché linguistique algérien avec un usage et un statut spécifique à chacune.

Il s'agit d'une situation de contact des langues où les influences réciproques de ces dernières les unes sur les autres ne pourront jamais être évitées. Cette situation a favorisé la naissance et la persistance de certaines variétés linguistiques en écart par rapport à la norme, parmi lesquelles on distingue le « français d'Algérie ».

Le français en usage en Algérie a été le sujet de plusieurs études qui ont touché plusieurs dimensions de la langue. Y. Derradji écrit dans son article intitulé « La langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène ? » :

*« Le contexte sociolinguistique et linguistique algérien est bien différent du contexte africain et se distingue par des traits saillants qui constituent pour nous la preuve de l'inexistence d'une norme endogène du français, mais plutôt d'un particularisme ». (Les cahiers du SLADD, 2004:20)*

Le cas du français utilisé en Algérie n'est pas différent de celui utilisé dans toute autre région francophone. Le locuteur algérien ne marque aucune hésitation à transgresser les règles du français de référence à tous les niveaux de la langue (lexical, grammatical, sémantique, etc.) que ce soit au niveau de l'oral ou de l'écrit.

Beaucoup de chercheurs algériens, notamment ceux qui se sont intéressés au français en usage en Algérie, ont confirmé l'existence d'une variété géographique (topolectale) propre à ce pays. Bien que cette variété régionale touche plusieurs aspects de la langue, le lexique reste l'aspect le plus important à étudier. En effet, plusieurs facteurs tels que le paysage linguistique du pays caractérisé par la présence de plusieurs langues ainsi que l'absence de pressions normatives ont favorisé l'apparence du phénomène de la création lexicale chez le locuteur algérien à travers le recours à plusieurs procédés tels que l'emprunt ou la néologie.

De manière générale, les variantes topolectales du lexique sont appelées « des particularités lexicales ». Le français d'Algérie comporte donc des différences qu'on ne peut pas négliger par rapport au français de référence, notamment sur le plan lexical. Il est évident que ces différences ne vont pas rendre impossible la communication entre un francophone algérien et un autre francophone, mais cela pourrait dans certains cas obliger le locuteur à apporter des explications et des éclaircissements. Le fait d'utiliser des lexies non reconnues par les dictionnaires de référence donne à la langue du locuteur un statut différent qu'on désigne communément par le terme « régionalisme ».

Pour le cas de l'Algérie et en suivant le modèle de toutes les régions francophones, les lexies spécifiques sont désignées par le terme « algérianismes », ces derniers représentent en réalité une abstraction qui ne peut avoir de fondement que dans la comparaison avec d'autres variétés (y

compris le français de référence), car le français d'Algérie est une langue cohérente et normalement formée. Pour le locuteur algérien, cette langue ne comporte aucun trait particulier.

Les particularités lexicales représentent l'un des facteurs principaux qui assurent la dynamique des langues. Malgré cela, les recherches effectuées dans ce domaine restent relativement moins nombreuses par rapport à d'autres recherches effectuées dans d'autres domaines, car ces particularités ne sont perçues généralement que comme des écarts négatifs par rapport à la norme comme le constate Daniel Badgioni :

« Si on a étudié méthodiquement le français commun, les dialectes, les argots, on a négligé jusqu'à présent le français régional, sans doute pour la raison que les grammairiens nous ont habitués à n'y voir que des formations aberrantes, des incorrections, des locutions vicieuses, fruit de l'ignorance. » (FRANCARD & LATIN, 1995:71)

## 2. L'étude :

Dans la présente contribution, nous nous sommes focalisé sur les productions langagières des enseignants du département des lettres et langue française de l'université de Constantine. En effet, nous avons tenté d'éprouver l'existence des particularismes lexicaux dans le discours des enseignants enquêtés, un discours censé être normatif par excellence.

À première vue, il paraît que la tâche de l'enseignant est la plus facile, car il n'a qu'à utiliser ce qui lui est fourni par l'institution, mais la réalité est toute autre. Le cas de l'enseignant est le plus délicat, car son usage personnel de la langue française n'est pas nécessairement conforme à la norme qui lui est imposée ; ses idées personnelles ne sont pas nécessairement celles des auteurs et des concepteurs des programmes à enseigner, pourtant c'est lui qui est en contact direct et permanent avec les apprenants pour leur faire apprendre la langue.

Plusieurs recherches ont déjà démontré l'existence d'une variété de la langue française en Algérie d'une manière générale et plus particulièrement dans le champ didactique. Nous tenterons pour notre part d'éprouver l'existence de la variation en classe de langue. Notre principal objectif sera donc de mener une étude qui tentera de répondre à une question principale : la langue française enseignée à l'université correspond-elle à la norme de référence ? Sinon, quelle est la variété utilisée par les enseignants ?

Dans cette perspective, et après avoir recueilli des discours authentiques oraux, à l'aide des enregistrements effectués à l'intérieur d'un nombre de classes de langue que nous avons visées par notre étude, nous avons essayé de répondre aux questions suivantes :

- Les enseignants recourent-ils au lexique régional au sein de la classe ?
- Les enseignants empruntent-ils des mots à d'autres langues ? Si oui, quelles sont les langues empruntées ?
- Pouvons-nous relever de la néologie dans leurs discours ?
- Quels sont les procédés de formation des algérianismes relevés ?

### 3. Le corpus :

Etant donné que notre objectif est l'analyse des pratiques langagières des enseignants du département de français à l'Université Les Frères Mentouri Constantine, notre choix s'est porté sur l'enregistrement audio d'un nombre de cours présentés par des enseignants de licence.

L'ensemble du corpus étudié est constitué de 21 cours de durées différentes. Les contenus des cours enregistrés sont pour la plupart des cas en étroite relation avec les programmes des modules enseignés. Ainsi, notre corpus est constitué de séances de cours. L'ensemble du corpus totalise environ 31 heures d'enregistrements.

Le public choisi est composé de 13 enseignants de grades différents allant du grade de maître assistant jusqu'au grade de Professeur.

En ce qui concerne la transcription du corpus, nous avons choisi d'utiliser, pour les passages à la langue arabe, une transcription orthographique aménagée permettant une meilleure lisibilité des données. Les énoncées en langue arabe sont notées entre crochets et suivies de leurs traductions en français.

### 4- Analyse des particularités lexicales :

L'analyse des données recueillies a démontré l'utilisation très fréquente des algerianismes par les enseignants enregistrés. En effet, nous avons relevé l'utilisation des particularismes lexicaux par 10 enseignants enquêtés, ce qui représente le taux de 76,92 % sur l'ensemble de notre échantillon.

Afin de réaliser notre analyse, nous avons tenté de repérer toutes les lexies présentant un écart par rapport au français de référence. Pour effectuer cette tâche, nous nous sommes basé sur deux dictionnaires de langue française comme corpus de référence à savoir ; Le Petit Robert (édition 2016) et le dictionnaire de l'Académie française (accessible en ligne).

Les particularités lexicales ont été classées selon la grille proposée par Claude Poirrier (FRANCARD & LATIN, 1995:13) que nous avons légèrement modifiée afin de l'adapter au contexte algérien.

#### 4.1. Les particularités lexématiques :

##### 4.1.1 L'emprunt :

Pour la sélection des emprunts présents dans notre corpus, nous avons choisi certains critères sur lesquels nous nous sommes basé. Ces derniers nous ont servi de référence afin d'éviter les cas de l'alternance codique ou de xénisme.

Les critères de sélection des particularités lexicales sont :

- 1- L'attestation préalable dans le contexte algérien : pour cela nous avons pris comme corpus de référence l'inventaire lexical « *le français en Algérie* » (QUEFFELEC et Al., 2002) ;
- 2- La fréquence d'apparition dans le corpus ;
- 3- Le contexte d'apparition ;
- 4- L'aspect phonologique.

**L'emprunt à l'arabe dialectal :**Exemple :

P : moi je ne comprends pas XXX Fkiret comment les gens l'invitent à leurs fêtes ././ je ne le ferai jamais

Dans cette intervention, nous remarquons que l'enseignante recourt à l'utilisation de la lexie « *fkiret* » qui ne semble pas avoir un équivalent en langue française. Ce mot provenant de l'arabe dialectal signifie : un ensemble de femmes musiciennes qui se produisent dans les fêtes de mariage. Cette lexie est attestée dans l'inventaire « *Le français en Algérie* ».

Exemple :

P : et puis c'est des gens qui apprennent quelque chose [ana manedkhalch] (*moi je me connecte pas*) facebook pour dire comment ça va [labes maɣlikch] (*ça va tu vas bien ?*) (...) on s'est dit non > les deux sont des êtres humains ././ les deux ont des compétences langagières et biologiques et XXX donc les deux ././ sont responsables de l'acte de communication ././ s'il y a ambiguïté moi je dis bonjour comment ça va [labes] (*bien*) et vous vous traduisez la chose autrement ././ le problème se pose pas à mon niveau moi j'ai envoyé un message donc à vous maint'nant de le traduire

Nous relevons ici, l'emploi des deux lexies « *ana* » que nous venons de présenter ainsi que « *labès* » qui signifie littéralement « *pas de mal* », cette unité lexicale est très fréquente dans les conversations en arabe dialectal dans la société algérienne au point où, comme nous le constatons, les enseignants ne peuvent pas s'en passer dans leurs pratiques langagières.

Exemple 01 :

P : voilà euh un vieux [Mkhabel Woulla] je sais pas euh un truc de [Fetla] et tout c'est magnifique ././ c'est très beau, mais il faut savoir le porter si ça se porte seul

Exemple 02 :

P : je suis désolé c'est pas comme ça ././ on doit faire un choix ././ ben on choisir ././ soit on se fait taper sur les doigts au niveau des études [woulla] (*ou bien*) on se fait taper sur les doigts au niveau de eu :h des euh du professionnel au niveau de son travail

Le premier extrait est porteur de trois lexies empruntées à l'arabe dialectal. L'enseignante qui abordait le sujet des habits et des bijoux traditionnels dans les fêtes constantinoises n'a aucun autre moyen pour les désigner que d'emprunter leurs noms à leur langue d'origine. Nous relevons donc l'emploi du nom de bijoux « *mkhabel* » qui désigne un collier traditionnel spécifique à la région de Constantine ainsi que le terme « *fetla* » qui désigne une broderie locale typiquement algérienne. Nous remarquons que ces deux lexies n'ont pas d'équivalents en langue cible.

La troisième lexie est attestée dans les deux extraits précédents. Il s'agit de l'emploi de la conjonction de coordination « *woulla* » qui désigne en langue française « *ou bien* ». L'utilisation de cette conjonction n'est pas liée au contexte de la conversation qui aborde un sujet relatif à la culture algérienne, mais au contraire cette lexie est très utilisée dans le milieu francophone algérien que ce soit au niveau de l'écrit ou l'oral.

Exemple :

P : [wallah ghir] (je jure que) j'ai essayé [makdertch] (*je n'ai pas pu*) j'ai essayé même [taʃ] (*celles de*) la famille [makdertch] (*je n'ai pas pu*) et je suis très mal perçue [fi] (*dans*) la famille  
 ./ je suis la seule qui ne part pas dans les fêtes, mais [Allah ghaleb] (*je n'y peux rien*)

Nous devons avouer que pendant notre analyse, il nous a été très difficile de distinguer l'emprunt de l'alternance codique malgré le fait que nous nous référions à chaque fois aux critères de sélection que nous avons mentionnés plus haut, comme c'est le cas pour cet extrait.

Dans cette intervention de l'enseignante, nous relevons trois emprunts à la langue arabe dialectale. Nous relevons d'abord l'interjection « *wallah* » qui sert de serment et signifie « *je jure par Dieu* », cette interjection est très présente dans le discours de tous les locuteurs algériens qu'ils soient arabophones ou francophones.

L'exclamation « *Allah ghaleb* » est également très employée dans la société algérienne. Elle est généralement utilisée pour exprimer son inaptitude devant les décisions de Dieu.

Le troisième emprunt que nous avons relevé est la préposition « *fi* » qui équivaut selon le contexte à « *dans* » ou « *à* » en langue française. Cette préposition est attestée plusieurs fois dans notre corpus.

Exemple :

P : il y croit c'est dans leurs culture c'est dans euh [kima hna] (*comme nous*) ./ ch ::t s'il vous plait > ./ [kaynin] (*il y a*) des gens qui portent des chaines par exemple eu :h avec [khomsa] (*bijou traditionnel en forme de main*)

Dans la société algérienne la « *khomsa* » représente un symbole utilisé pour la préservation de son porteur contre le mauvais œil. Il s'agit d'un bijou traditionnel sous formes de main à doigts écartés. Dans ce cas, il est évident que l'enseignante n'aurait jamais pu désigner cet objet sans le recours à l'emprunt.

**L'emprunt à l'arabe standard :**

Dans notre corpus, nous avons remarqué que les enseignants du département empruntent à la langue arabe standard d'une manière très limitée que nous pouvons juger insignifiante par rapport à l'emprunt à l'arabe dialectal.

Exemple :

P : non pas [el jawhar] (*perle de culture*) chez nous c'est [el jawhar] (*perles de culture*) et puis vous avez

E3 : des pierres de culture

P : des pierres de culture et les pierres comme dans certaines eu ::h cultures noires africaines il ont des bijoux qui sont magnifique avec plein d' couleurs

Dans cet extrait, l'enseignante aborde le sujet des bijoux dans les autres cultures. En échangeant avec les étudiants, elle a essayé de leur parler d'un bijou d'une autre culture et dont elle ne connaît pas le nom. En donnant des explications sur la forme et les composantes de ce bijou, l'un des étudiants, qui essayait d'aider son enseignante à trouver le bon mot, a proposé le terme « *el jawhar* » qui signifie « *perle de culture* ». L'enseignante ne marquant aucune distance par rapport à cet emprunt, elle reprend le terme dans son intervention pour informer l'étudiant qu'il ne s'agit pas de la bonne réponse et que « *el jawhar* » appartient à la culture locale.

**L'emprunt à l'anglais :**

L'examen de notre corpus a révélé que les enseignants du département de français recourent par fois à emprunter des lexies à la langue anglaise. Nous devons signaler que la fréquence d'emploi de lexies empruntées à l'anglais, ou d'anglicismes comme préfèrent dire les spécialistes en lexicologie, est comparable à celles empruntées à l'arabe standard.

**Exemple :**

P : jamais > faut jamais dire jamais (rires) /.../ le père Noël vous savez c'est pas une fête religieuse ./ juste une fête familiale ça fait partie de la tradition commerciale et marketing tout simplement /.../ allez rapidement /.../ donc c'est janvier (en écrivant sur le tableau) ./ eu :h onze quat onze janvier quatorze ./ ensuite > ./ ah

L'enseignante explique à ses étudiants que le personnage du Père Noël est un personnage fictif qui n'a aucune relation avec la religion. Selon cette enseignante, il s'agit d'une fête familiale qui fait partie de la tradition commerciale. Pour attirer leur attention au fait que la réalité de ce personnage n'est qu'une stratégie commerciale, elle utilise l'anglicisme « *marketing* ».

**4.1.2. La néologie :****La néologie de forme :**

Contrairement à la néologie sémantique que nous allons développer ci-dessous, la néologie de forme n'est pas attestée chez les enseignants enquêtés. Mis à part un seul recours à la néologie par composition, les autres types de néologie de forme telle que la dérivation suffixale ou préfixale ne sont pas attestées dans notre corpus.

**La néologie par composition :****Exemple :**

P : (...) est-c'que c'est clair ./ sur le plan idéologique y a des choses que j'accepte et des chose que j'accepte pas ./ d'où par exemple les débats très euh ./ si on va parler maintenant du printemps arabe ./ y en a qui euh des arabes XXX sont pour [dork] (*maintenant*) ils sont contre

Dans cette intervention, l'enseignante parle à ses étudiants des prises de position et des idéologies. Pour illustrer son discours, elle utilise l'unité lexicale « *printemps arabe* ». Cette unité lexicale est construite à travers le procédé de la néologie par composition. En effet, elle est constituée de la juxtaposition de deux lexies autonomes provenant de la langue française, « *printemps* » + « *arabe* » pour construire une seule unité complexe « *printemps arabe* ». Cette unité lexicale a été créée suite aux contestations populaires qui se sont produites dans de nombreux pays arabes depuis l'année 2010.

**La néologie sémantique :**

Les enseignants du département de français ont démontré qu'ils ne font pas l'exception par rapport au français en usage en Algérie. Beaucoup de recherches sur ce sujet, notamment celles de D. Morsly, Y. Derradji et Y. Cherrad, ont déjà prouvé que le locuteur algérien utilise la langue française d'une manière spécifique. Cette spécificité se manifeste beaucoup plus sur le plan sémantique.

La néologie sémantique est le résultat « des contraintes de type idéologique, socioculturel et civilisationnel ainsi que [...] des contraintes discursives ». (QUEFFELEC et Al., 2002 : 138)

Dans notre corpus, nous avons relevé plusieurs formes de néologie de sens, telles que :

**Le calque sémantique :**Exemple :

P : donc là nous venons de terminer la partie consacrée à l'erreur // eu ::h la s'maine prochaine si Dieu le veut bien sûr nous allons entamer un nouveau chapitre // justement consacrer eu ::h consacré à eu :::h aux différentes stratégies utilisées par les apprenants // et qui peuvent des fois aboutir // à des résultats satisfaisants

Dans cet extrait, nous relevons l'emploi de l'expression « *si Dieu le veut* », cette expression n'a pas de référent en langue française, il s'agit de la traduction littérale de l'expression arabe « *inchallah* ». L'utilisation de cette expression est très courante dans le monde arabo-musulman d'une manière générale. La prononciation de cette expression est perçue comme obligatoire pour les musulmans lorsqu'ils évoquent une action à réaliser à l'avenir.

**La restriction de sens :**Exemple :

P : j'ai euh que des poètes des artistes peintres des écrivains /.../ euh des gens qui peuvent XXX des gens engagés // contre eu ::h les systèmes contre les politiques contre euh la XXX contre euh le fascisme contre le capitalisme contre tout (...) on s'en fout // et c'est dégueulasse c'est voulu c'est le système

Dans cet extrait, nous remarquons que l'enseignante utilise la lexie « *système* ». Cette lexie dont le sens est très polysémique, acquiert dans ce contexte le sens de « *système politique, régime politique, gouvernement, administration* ». Cette restriction de sens, est généralement employée à l'oral avec une connotation péjorative.

Exemple :

P : eu ::h je sais pas vous entrez dans un magasin vous avez un objet par exemple // euh qui eu ::h qui est tout rond tout circulaire tout mignon et euh la première impression ooh s'est beau c'est mignon XXX et puis quand si jamais c'est euh euh plus la l'euh les traits les lignes plus y a des angles plus l'objet est pris avec sérieux // un portable qui est carré ce n'est pas la même chose qu'un portable qui a des arrondis // [hadak zaʕma hna] (*celui-là est soit disant*) ça fait branché [w lokhor] (*et l'autre*) ça fait classique

Nous remarquons dans cet exemple que l'enseignante utilise le terme « *portable* » à deux reprises. La catégorie grammaticale de cette lexie, qui est à l'origine *adjectif*, s'est transformée en *nom* afin de désigner l'objet « *téléphone mobile* », il s'agit ici du résultat d'une ellipse qui consiste à la suppression du terme « *téléphone* ». Cette acception du terme est très répandue en Algérie. En effet, dans le français en usage en Algérie le terme « *portable* » renvoie systématiquement vers le concept « *téléphone portable* ». Dans les autres cas où la lexie est utilisée pour désigner un objet, elle est toujours précédée du nom de l'objet comme par exemple : « *un ordinateur portable* ».

**L'extension de sens :**Exemple :

P : pac'que vous avez les soutenances // après la phase de la rédaction du mémoire // après la phase de la rédaction // vous avez une soutenance // vous avez vingt minutes // vingt minutes devant un jury et une assistance // vous avez un jury // vous avez un jury composé d'un président // de votre rapporteur qui est l'encadreur et d'un examinateur (...)



alors si je travaille sur l'éco-critique // l'éco-critique je ne peux pas je dois aller voir dans d'autres universités parce que ici à Constantine y a pas de spécialistes de l'éco-critique // tout ce que je ramène à mon encadreur il va dire il va me dire c'est excellent pourquoi parce qu'il sait pas ce qui se fait sur le terrain d'

L'intervention précédente est extraite d'un cours de méthodologie de la recherche. L'enseignante essaie de préparer ses étudiants au travail de recherche qu'ils auront à envisager une fois inscrits en master. Ce travail de recherche consiste en la rédaction d'un mémoire sous la direction de l'un des enseignants du département. Nous relevons dans les interventions de l'enseignante l'utilisation du mot « *encadreur* » pour désigner « *directeur de recherche, encadrant* ». En effet, cette particularité lexicale est employée en exclusivité dans le milieu universitaire algérien, les mémoires de master, les mémoires de magister et les thèses de doctorat sont tous dirigés par des « *encadreurs* ».

#### Exemple :

P : dix /.../ allez vite // mon cher Proust je faites comme votre collègue je // respecte un peu la ponctuation (en parlant à un (e) étudiant(e)) bonjour (en parlant à un(e) étudiant (e) qui arrive en retard) entrez bien sûr //

P : c'est bon // on arrête // vous pouvez continuer et anticiper j'aimerais bien qu'on corrige alors quelqu'un qui présentera un début de travail // oui // tu pouvais en parler un peu fort parce que vos collègues au fond je pense pas qu'ils vont entendre // oui oui

P : faites attention y a deux pièges /.../ c'est une œuvre une œuvre et un chef-d'œuvre /.../ si vous n'avez pas fait le TD sur la ponctuation il est temps de le revoir maintenant le temps que vos collègues finissent d'écrire // revoyez la ponctuation du texte

Nous relevons dans tous les extraits précédents l'utilisation systématique du terme « *collègue* » en désignant des étudiants. Nous avons remarqué qu'à chaque fois où l'enseignante s'adresse à un ou à un groupe d'étudiants pour leur montrer les travaux de leurs camarades de classe, elle utilise la lexie « *collègue* ».

Cette acception pour la lexie est déjà attestée dans le français en usage en Algérie. Dans l'inventaire « *Le français en Algérie* », le terme « *collègue* » est défini comme : « *Personne qui possède le même statut qu'une autre dans un milieu donné (qui peut être tout autre que le milieu professionnel : étude, prison, etc.)* ». (QUEFFELEC et Al., 2002 : 253)

#### Exemple :

P : eh la patience par exemple [essabr] (*la patience*) c'est un élément qui n'est pas perceptible // c'est de l'abstrait ce n'est pas concret et pourtant vous l'associez au chameau // pourquoi

E4 : il résiste eh

E7 : parce qu'il résiste

P : et pourtant [ana] (*moi*) j'ai jamais // j'ai jamais jamais associé [essabr] (*la patience*) le chameau

Cette interaction aborde le thème de l'association des concepts. L'enseignante évoque l'association que font généralement les gens entre les concepts de « *patience* » et « *chameau* ».

L'espèce de mammifère de la famille des camélidés vivante dans le Sahara algérien, est plutôt le « *dromadaire* » qui possède une seule bosse et non le « *chameau* » qui en possède deux. Il est à

signaler que qualifier « *dromadaire* » de « *chameau* » n'est pas erroné, mais reste cependant imprécis.

Dans le français utilisé en Algérie, le terme « *dromadaire* » n'est presque jamais employé. Par le biais de la néologie par extension de sens, le terme « *chameau* » est devenu signifiant des deux genres de cet animal.

### La métaphorisation :

La métaphorisation est une figure qui « Présente une idée sous le signe d'une autre idée plus frappante ou plus connue qui d'ailleurs ne tient à la première par aucun autre lien que celui d'une certaine conformité ou analogie. » (FONTANIER, 1997 : 99)

#### Exemple :

E3 : on abuse dans l'utilisation de l'or c'est-à-dire si on va dans une fête on se contente pas de par exemple ./, mais on dirait qu'on part eu :h en guerre

P : [ana nʔayatelha] (moi je l'appelle) la vitrine

E3 : ça n'a aucun sens

P : dans la société algérienne [nti tahadri] (*tu parles*) peut-être la ville ./, mais si tu pars dans les villages par exemple [ana] (moi) mon père est un villageois ./ les femmes à mes oncles [ʔmami kamel] (*tous mes oncles*) c'est des vitrines ambulantes et si elles ne portent pas euh tout l'monde

Dans la vie de la femme algérienne, l'or occupe un statut très important. Pendant les fêtes de mariage, chacune porte une quantité importante de bijoux en or. Dans certains cas, les femmes qui veulent montrer que leur situation financière et très à l'aise portent une quantité remarquable de bijoux pour se faire remarquer par toutes celles qui sont présentes.

Dans l'extrait précédent, nous remarquons l'enseignante qui critique cette catégorie de femmes. Pour les distinguer des autres, elle leur confère le nom de « *vitrine* ». En effet, elle utilise cette lexie en faisant allusion à la vitrine d'un bijoutier, généralement encombrée de bijoux en or.

Le procédé de création lexicale ne s'est pas arrêté au niveau de la lexie. Pour donner plus de précision à ce lexème, l'enseignante propose la locution « *vitrine ambulante* ».

### Les particularités de statut :

#### Exemple :

P : la clé de sud la clé berbère [bezef] (*beaucoup*) les gens disent tiens c'est pas la croix des chrétiens c'est la croix du sud elle a une autre signification

Ce qui est à signaler pour la lexie « *bezef* » est le fait qu'elle appartient, dans le français algérien, au registre courant. L'emploi de ce terme est très répandu dans tous les milieux sans aucune connotation péjorative. En français de référence, l'emploi de cette lexie relève du registre familier, populaire et parfois argotique en plus d'une valeur péjorative.

### 5. Conclusion :

L'analyse des données recueillies a démontré que le discours de nos enseignants est émaillé d'emprunt et de néologie. Cela nous affirme que leurs pratiques langagières sont caractérisées par un haut degré de liberté.

Notre analyse a confirmé que, dans beaucoup de cas, les enseignants recourent aux différents procédés engendrant des particularités. Ce décalage par rapport à la norme, est pratiqué en toute spontanéité et sans aucune hésitation.

L'examen de notre corpus nous a révélé que le plus grand nombre d'emprunts provient de l'arabe dialectal qui représente la langue maternelle commune entre les enseignants et les étudiants. Toutefois, l'arabe standard et la langue anglaise constituent également des sources principales d'emprunts.

Cette étude nous a révélé la présence et la persistance de la variation linguistique dans le domaine de l'enseignement du FLE en Algérie. Cette situation alimente notre curiosité scientifique pour développer d'autres réflexions autour de l'impact des pratiques langagières des enseignants sur le processus d'apprentissage des étudiants.

#### **Bibliographie :**

AINO Niklas-Salminen (2015), *La lexicologie*, Armand Colin, Paris.

BAIDER Fabienne (2007), *Emprunt linguistique, Emprunte culturelle*, L'Harmattan, Paris.

BLANCO Xavier, SFAR Inès (2018), *Lexicologie(s): approches croisées en sémantique lexicale*, Peter Lang, Berne.

DE ROBILLARD Didier, BENIAMINO Michel (1993), *Le Français dans l'espace francophone*, 2 vol., Champion, Paris.

DUBOIS Jean & Al. (2013), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris.

FRANCARD Michel, LATIN Danièle, 1995, *Le régionalisme lexical*, Duclot, Belgique.

GADET Françoise (2003), *La variation sociale en français*, Edition Ophrys, Paris.

HUMBLEY John (2018), *La néologie terminologique*, collection *La Lexicothèque*, Éditions Lambert-Lucas, Limoges.

HUOT Hélène (2005), *La morphologie. Forme et sens des mots du français*, collection « Coursus », Armand Colin, Paris.

Les cahiers du SLADD № 02, janvier 2004, Université Mentouri Constantine, SLADD.

NEVEU Frank (2000), *Lexique des notions linguistiques*, Nathan/HER, Paris.

QUEFFELEC Ambroise, DERRADJI Yacine, DEBOV Valery, SMAALI-DEKDOUK Dalila, CHERRAD-BENCHEFRA Yasmina (2002), *Le français en Algérie*, Editions Duculot, Bruxelles.

SIMONIN Jacky, WHARTON Sylvie (2013), *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*, coll. Langages, ENS Éd., Lyon.

SIOUFFI Gilles, STEUCKARDT Agnès (2007), *Les linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique*, Peter Lang, Berne.